



Litige société credit suite à saisie véhicule

Par **PhilK254**, le **11/03/2009** à **17:18**

La société de credit par laquelle j'ai acheté mon véhicule me l'a saisi suite à deux versements de retard. A ce jour, elle me reclame 6500€ a verser encore sur ce credit m'indiquant que le véhicule évalué à 8300 € a été vendu à 5500€.

3 problèmes se posent, mis à part le document de la maison des ventes, ils refusent de me transmettre d'autres justificatifs sur les sommes réclamées !!!

Il refusent de m'envoyer une attestation de récupération du véhicule de ce fait je ne peux pas résilier l'assurance.

et enfin j'ai constaté en reprenant mon dossier d'achat que la facture d'achat est de 11700, il y avait 500€ a déposer à la commande mais le credit lui porte malgré tout sur 11700€. Où sont donc passés les 500€ d'acompte à la commande ???

Suis-je en droit et de quelle manière opérer pour d'une part bloquer en consignation la somme réclamée afin de bloquer toutes poursuite, et, d'autre part forcer cette société sans scrupule à me faire parvenir les documents dont j'ai besoin ?

Merci d'une aide rapide, cette affaire est extremement urgente. Merci à tous !